
Projet « Conseiller auprès du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) »

B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 -221.94.57
Fax : ++237 -221.50.48
E-Mail : Bkmersmann@aol.com
République du Cameroun

Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 5/2003
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 53 mai 2003

I – Chronologie de l'information environnementale

11 publications ont traité de l'information environnementale en ce mois de mai 2003. Il s'agit de Cameroon Tribune, Mutations, La Nouvelle Expression, L'Action, The Herald, L'Equatorial, La Nouvelle Presse, Le Messenger, Nouvelle Afrique, La Météo et La Missive. Par rapport au mois d'avril, on note une baisse aussi bien au niveau de la masse de l'information environnementale qu'au niveau des rubriques.

L'hygiène et la salubrité publiques, les avis d'appels d'offres et l'aménagement du territoire sont en chute libre. On note le retour en force des menaces sur l'environnement, des généralités sur l'environnement et des prises de position sur l'environnement. Le thème de l'écotourisme disparaît de nouveau de la liste des thèmes.

A - Les atteintes à l'environnement

- Le 6 mai, L'Action constate sur 3/5 de sa page 10 le « pillage à outrance » des forêts camerounaises.
- Le 6 mai encore, L'Action note sur 2/5 de sa page 10 le « massacre à la tronçonneuse » que trois sociétés néerlandaises opèrent dans les forêts camerounaises.
- Le 8 mai, L'Equatorial signale sur ¾ de sa page 21 que trois Ong accusent trois entreprises de « piller la forêt camerounaise ».
- Le 13 mai, La Météo indique sur la moitié de sa page 9 que le Ministre de l'Environnement et des Forêts fait un « hold-up sur les forêts du Centre et Sud » et « pousse les populations à la rébellion ».
- Le 14 mai, La Nouvelle Expression souligne sur 3/5 de sa page 4, que après « la France, la Hollande vole le bois camerounais ».
- Le 14 mai toujours, La Nouvelle Expression note sur ¼ de sa page 4 que le Ministre de l'Environnement et des Forêts est « dans le coup » du pillage des forêts camerounaises.
- Le 16 mai, La Missive indique sur la moitié de sa page 2 que le Ministre de l'Environnement et des Forêts et son épouse « font main basse sur la forêt ».
- Le 23 mai, Nouvelle Afrique constate sur toute sa page 5 que la frontière du Cameroun-Gabon est menacée par l'exploitation forestière.

B - Les initiatives en faveur de l'environnement

- Le 8 mai, Cameroon Tribune annonce sur ¼ de sa page 21, l'intensification de la lutte contre le braconnage dans la province du Nord.
- Le 15 mai, Cameroon Tribune signale sur ¼ de sa page 20, la signature de deux conventions pour la protection de l'environnement à Limbé, dans la province du Sud-Ouest.
- Le 15 mai également, Cameroon Tribune indique sur 1/8 de sa page 21, la saisie du gibier à Bafoussam.
- Le 23 mai, Cameroon Tribune signale sur ¼ de sa page 22 l'intensification des contrôles contre le braconnage dans la province de l'Extrême-Nord.
- Le 27 mai, Mutations annonce sur la moitié de sa page 14, une réunion de six pays de l'Afrique centrale à Edéa, pour la protection de la mangrove.

C - Les informations du secteur forestier et du bois

- Le 8 mai, L'Equatorial note sur un filet de sa page 21 que François-Xavier Verschave, « l'auteur de *Noir Silence*, vient de commettre un ouvrage sur l'exploitation forestière ».
- Le 14 mai, La Nouvelle Expression indique sur 1/3 de sa page 4 que le Ministre de l'Environnement et des Forêts est « débordé par la médiatisation du rapport sur les nouvelles preuves de l'exploitation illégales des forêts » camerounaises.
- Le 14 mai encore, La Nouvelle Presse annonce sur 5/6 de sa page 14 que la réforme du secteur forestier au Cameroun est « une pure chimère ».
- Le 15 mai, Cameroon Tribune souligne sur ¼ de sa page 20, la création prochaine des forêts communautaires à Badjoki dans la province du Littoral.
- Le 22 mai, Cameroon Tribune publie sur toutes ses pages 10 et 26, un communiqué du Ministre de l'Environnement et des Forêts indiquant les nouvelles forêts communautaires attribuées aux communautés villageoises.
- Le 22 mai aussi, L'Equatorial signale sur ¼ de sa page 16 que les populations de la Haute Sanaga ont sommé les exploitants forestiers de « composer avec les riverains ».
- Le 27 mai, Mutations explique dans un encadré de sa page 14 que la mangrove est « une forêt dans la mer ».

D - Généralité sur l'environnement

- Le 5 mai, The Herald note sur 3/5 de sa page 5 que les responsables du projet « *Bamenda highland forest* », rendent hommage à la localité de Fondon, dans le Nord-Ouest.
- Le 23 mai, Mutations signale sur un filet de sa page 14, le lancement de la phase Ecosystème du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE).
- Le 27 mai, Mutations annonce sur une brève de sa page 14, l'ouverture prochaine d'un bureau de WWF à Kinshasa.
- Le 27 mai également, The Herald signale sur 1/3 de sa page 5 l'inauguration de Radio Environnement par le Ministre de l'Environnement et des Forêts.

E - Les informations de la faune

- Le 26 mai, Cameroon Tribune souligne sur ¼ de sa page 21, des actions pour la protection des primates.
- Le 27 mai, Mutations note sur une brève de sa page 14 que deux gorilles qui comptent parmi les espèces les plus rares du monde, se sont envolés le 23 mai vers le Nigeria, échappant ainsi au commerce illicite.

F - L'aménagement des routes

- Le 5 mai, Cameroon Tribune note sur toute sa page 11 que le Ministère de la Ville « *met le turbo* » dans la réhabilitation de la voirie urbaine de Douala.
- Le 9 mai, Cameroon Tribune indique sur ¼ de sa page 11 que le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, Amougou Noma, « *visite un nouveau réseau routier à Yaoundé* ».

G - Les avis d'appel d'offres

- Le 5 mai, Cameroon tribune consacre ¼ de sa page 19 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la route Ayos-Bonis.
- Le 23 mai, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 10 un avis d'appel d'offres du Ministère de la Ville pour la réalisation des travaux d'entretien de certaines voiries dégradées dans les villes de Garoua-Maroua et Ngaoundéré.

H - Les prises de position sur l'environnement

- Le 6 mai, le secrétaire général du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), indique sur trois quarts de la page 11 du journal L'Action, que l'exploitation illégale des forêts « *pénalise la société entière* ».
- Le 6 mai, le Ministre de l'Environnement et des Forêts déclare sur un encadré de la page 11 de L'Action, que le MINEF intensifie les contrôles pour éviter l'exploitation sauvage de la forêt camerounaise.

I - L'hygiène et la salubrité publiques

- Le 8 mai, L'Equatorial indique sur 1/3 de sa page 5 que dans le cadre de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques, « *l'opération ville propre est en première ligne* » à Maroua.
- Le 14 mai, Le Messenger note sur ¼ de sa page 5 que « *pour combattre les inondations, une ONG a entrepris de curer les caniveaux des 9 bassins de la ville de Douala* ».

II – Le thème du mois : Le CED apporte les nouvelles preuves de l'exploitation illégale des forêts camerounaises.

Le dernier rapport du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), publié en collaboration avec Greenpeace (Pays-Bas) et Forest Monitor (Royaume uni), a été rendu public au début du mois de mai. Ce document intitulé « Nouvelles preuves de l'exploitation illégale » des forêts, relève une montée en puissance du pillage des forêts camerounaises. Un massacre à la tronçonneuse que la presse nationale n'a pas manqué de relever.

Le 6 mai, c'est L'Action, le journal du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti au pouvoir, qui ouvre le bal avec un dossier de deux pages sur le pillage des forêts camerounaises. Pour cette publication, « *L'exploitation illégale de nos forêts coûte plus de 100 milliards à l'Etat chaque année sur le plan de la fiscalité* ». Ce journal indique que cette information est tirée du dernier rapport du CED. Les entreprises forestières néerlandaises Wijma, Cibec et Reef sont particulièrement épinglées dans ce document. Les infractions qui leur sont reprochées portent notamment sur « *le dépassement des limites des concessions reconnues par le Ministère de l'Environnement et des Forêts, (...) l'existence d'un réseau de pistes forestières illégales, de souches d'arbres, et de grumes abandonnées sur une superficie d'environ 1400 hectares* ». Un bois dont l'exploitation illégale à en croire ce rapport repris par L'Action, « *représente une valeur d'environ 1 milliard de franc CFA* ».

De son côté, le journal La Nouvelle Expression dans sa livraison du 14 mai relève qu'à travers de faux titres d'abattages, « *Cibec et Setbc (une entreprise camerounaise) ont spolié les communautés Bessoungkang et Kounang (arrondissement de Dibombari) de leurs ressources forestières.* » Ici, souligne ce journal, « *les exploitants ont tout pillé et coupé plusieurs milliers de mètres de bois. Et ce, contrairement à l'autorisation d'enlèvement autorisant la Cibec-Setbc à ne transporter que 876 m3* ».

Cette publication signale également que la saisie et la revente de bois par voie de ventes aux enchères publiques par le gouvernement, est « *un savant stratagème mis en place par les autorités camerounaises et les exploitants forestiers pour blanchir le bois illégalement débité* ». En clair, le massacre des forêts camerounaises se ferait à en croire la Nouvelle Expression, avec la complicité du gouvernement camerounais.

Mais, toujours est-il que ce journal indique qu'après la publication du rapport du CED, non seulement au Ministère de l'Environnement et des Forêts, l'on déclare « *n'avoir pas été au courant de l'exécution d'un tel travail au Cameroun* », mais bien plus, « *l'on rapporte que le Ministère de l'Environnement et des Forêts n'aurait pas été consulté pour besoin d'enquête* ».

En tout état de cause, le Ministre de l'Environnement et des Forêts, Oben Tanyi Mbianyor, indique dans une interview accordée à L'Action que son Ministère « *essaye d'intensifier le contrôle pour lutter contre l'exploitation illégale* ». Mais, précise M. Tanyi Mbianyor, « *le plus gros problème qui entrave l'efficacité de ces mesures est le fait que les populations et les élites tiennent à exploiter illégalement les forêts* ».

L'on se demande donc finalement, qui des populations ou des entreprises forestières exploitent illégalement les forêts camerounaises.

Conclusion

Les informations du secteur de l'environnement ont été une fois de plus reléguées au second plan en ce mois de mai. Si le mois dernier la cause de la baisse de la masse de l'information environnementale était le fait de la guerre irakienne, cette fois, le mobile est difficile à déterminer. Nous espérons tout simplement que l'environnement sera de nouveau au devant de la scène dès le mois de juin.